



SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DU REART, DE SES AFFLUENTS ET DE L'ETANG DE CANET/SAINT-NAZAIRE

3, rue des Fenouillèdes – Parc d'activités Sud Roussillon – 66 280 SALEILLES
Tél : 04.68.22.18.53

Délibération N° 2024 - 21

L'an deux mille vingt-quatre et le quatre avril, le Comité Syndical du Bassin Versant du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet-Saint Nazaire, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Saleilles, sous la présidence de Monsieur François RALLO, Président.

Etaient présents :

PMM CU : MMES. Rosemary DROUILLOT _ Alexandra MAILLOCHAUD _ Sara TOURNE
MS. Modeste BOSQUE _ Jean-François FABRE _ Jean-Charles MORICONI _ Gérard NOLLEVALLE _
Vincent POCH _ Louis PUIG – Olivier RABAT _ François RALLO.
CC Sud Roussillon : MME. Colette ROIG.
MS. Dominique ANDRAULT _ Robert DIAZ _ Jean-André MAGDALOU _ Robert OLIVE _ Louis
SALA _ Jean-Jacques THIBAUT _ René WALLEZ.
CC Aspres : MS. Philippe BRETEAU _ Philippe LEMAIGRE.
CC ACVI : MMES. Maria CABRERA – Annie PEZIN.

Etaient absents et excusés :

PMM CU : MME. Christine RODRIGUEZ.
MS. Rodolphe LAFFONT _ Jean-Pierre LEROY _ Jean-François REGNIER.
CC Sud Roussillon : MME. Nathalie PINEAU.
MS. Thierry DEL POSO _ Christophe MANAS.
CC Aspres : MMES. Céline DAVEZA _ Annie LELAURAIN _ Maya LESNE.
MS. Rémy ATTARD _ Patrick BELLEGARDE _ Luc DEVEZE.
CC ACVI :

Avaient donné procuration :

CC Aspres : MME. Céline DAVESA donne pouvoir à Alexandra MAILLOCHAUD.
MME. Maya LESNE donne pouvoir à Maria CABRERA.

Assistaient également à la séance :

MMES. Sandrine BOSSOREIL - Élodie DUSSAUSOIS – Céline FAJON-HERVIOU – Morgane
BOISRAMÉ – Isabelle PERRÉE – Christelle PLAGES.
MS. Christian DISLAIR _ Stéphane LECOQ _ Roland MIVIÈRE -Jean-Claude TORRENS.

A été élu secrétaire de séance :

M. Jean-François FABRE.

Demande de subvention pour l'action A.1.2 du P.E.P. 2024/2026
(Animer des programmes pédagogiques auprès des scolaires)

Dossier présenté par Jean-Charles MORICONI, Vice-président délégué

Le conseil syndical réuni en séance publique,

Vu la délibération n°2024-08 en date du 27 février 2024, portant sur la validation du programme d'études préalables au PAPI 2024-2026.

Parmi les actions à mettre en œuvre dans le **Programme d'Études Préalables (PEP)** au PAPI, l'animation des programmes pédagogiques auprès des scolaires (Action 1.2) est prévue d'être programmée chaque année sur la période du PEP.

Rappel du contexte :

Les rivières du bassin versant sont souvent mal connues localement. De plus, les pratiques respectueuses de l'eau ne sont pas encore bien ancrées. Il apparaît donc important de sensibiliser les jeunes publics à l'environnement en les aidant à mieux comprendre le fonctionnement naturel des cours d'eau et en les aidant à développer progressivement des gestes écocitoyens. Le travail pédagogique auprès des enfants permet de viser indirectement les adultes souvent fortement sensibilisés par leurs enfants. Compte-tenu de l'historique meurtrier des inondations sur le bassin versant et du manque de culture du risque, cette thématique sera prépondérante dans la communication réalisée auprès des scolaires. L'objectif est de la présenter de manière "intégrée" à l'ensemble des thématiques du SMBVR (ressource, qualité de l'eau, inondation, ...)

Description :

Dans le cadre du précédent PAPI, un ensemble d'outils a été développé pour réaliser des animations scolaires (maquette du bassin versant, Kakemono, vidéos, support papier, ...). Ces outils seront utilisés dans le cadre du présent programme.

1/ Animation scolaire : les Pieds dans l'eau

Depuis de nombreuses années, le SMBVR réalise un programme d'animation scolaire nommé « les Pieds dans l'eau ». Chaque année, une dizaine de classe de primaire est sélectionnée pour la réalisation d'un programme de 5 séances :

SÉANCE N°1 : L'EAU TOUT AU LONG DU BASSIN VERSANT :

- Cycle de l'eau
- Notion de bassin versant
- Diversité des milieux aquatiques
- Phénomène de crue
- Ruissellement pluvial / érosion des sols
- Provenance de l'eau potable

SÉANCE N°2 : SORTIE SUR LE TERRAIN

En fonction de la commune concernée, le lieu de la sortie est choisi par rapport à la proximité avec l'école et aux thématiques pouvant être abordées sous forme d'interview métier, de jeux de piste, de lecture de paysage etc. (par exemple visite d'une station d'épuration, ripisylve et plantes invasives en bord de cours d'eau, digues de protection, comportement à un passage à gué, analyses d'eau ...).

Une approche artistique au travers de contes ou de land art est également proposée.

SÉANCE N°3 : IMPACTS DES POLLUTIONS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU ET LA BIODIVERSITÉ

- Types de pollutions / Origines
- Transfert Amont / Aval
- Expérience sur l'eau
- Phénomène d'eutrophisation
- Impact sur les organismes vivants

SÉANCE N°4 : IMPACTS DES AMÉNAGEMENTS HUMAINS

- Artificialisation des cours d'eau
- Aménagements des berges
- Conséquence sur les inondations
- Fonctionnement naturel des cours d'eau

SÉANCE N°5 : PRÉSERVATION ET PRÉVENTION : LES BONS GESTES

- Devenir Eco-acteur
- Éviter les risques de pollution
- Adapter son comportement lors d'une vigilance inondation
- Apprendre à vivre en zone inondable

RESTITUTION :

À la fin des cinq séances, une restitution en présence du SMBVR et des élus de la commune sera effectuée par la classe afin de valoriser le travail effectué tout le long du programme. En concertation avec les enseignants et les associations, la valorisation pourra se décliner selon différentes formes : saynètes théâtrales, reportage photo, illustrations, land art, articles typé presse, ...

Dans le cadre de la semaine des résiliences en octobre, les valorisations pourront être présentées par le biais de présentation notamment dans le cadre du village plouf ou via des articles sur le site internet du SMBVR.

2/ Animation scolaire ponctuelle

Régulièrement, le SMBVR est sollicité pour réaliser des animations scolaires sur le territoire. Le SMBVR répond tant que faire se peut à l'ensemble des demandes quel que soit le niveau scolaire afin d'améliorer la connaissance du bassin versant.

Le montant de cette opération est estimé à **100 000 € TTC, réparti ainsi :**

Planning	2024	2025	2026
Animation pédagogique	30 000 €	30 000 €	30 000 €
Création et acquisition de matériels pédagogiques	10 000 €		
Total coût annuel action	40 000 € TTC	30 000 € TTC	30 000 € TTC

Le plan de financement est le suivant :

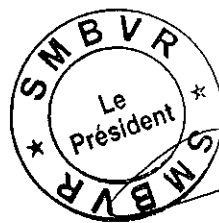
Financeurs	Maître d'ouvrage SMBVR		TOTAL
	Taux	Montant	
<u>Etat FPRNM</u>	80%*	80 000 €	80 000 €
<u>SMBVR</u>	20%	20 000€	20 000€
TOTAL	100%		100 000€

Le comité syndical, ouï l'exposé du Vice-président délégué et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le lancement de cette action
- **DÉCIDE** d'inscrire au Budget Principal les crédits correspondants
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à solliciter l'aide financière de l'État pour assurer la mise en œuvre de ces actions ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à prendre toute mesure et à signer tout acte nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération

Pour : 25 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.



Le Président

François RALLO